MARDI, LE 9 MAI 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury tenue le 9 mai 2023, à compter de 19 h 34, au centre communautaire de Latulipe, situé au 36, rue Principale Est à Latulipe.

Sont présents :	Monsieur	Vincent Gingras, maire
	Monsieur	Xavier Mantha, conseiller nº 1
	Madame	Vicky Brunet, conseillère nº 2
	Madame	Marianne Morency-Landry, conseillère nº 3
	Monsieur	Richard Moreau, conseiller nº 4
	Madame	Fanny Giroux, conseillère nº 5
	Monsieur	Benjamin Brunet-Duclos, conseiller nº 6

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Vincent Gingras, maire, agit à titre de président d'assemblée et Madame Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

Assiste également à la séance : Monsieur Daniel Gauthier, greffier-trésorier adjoint
Monsieur Roland Fournier, chef aux travaux publics

Assemblée : 4 personnes

2. MOT DU MAIRE

Bonsoir à tous et toutes, le beau temps est finalement arrivé après des soubresauts intenses de dame nature. Je peux vous dire que ça n'a pas été de tout repos au niveau de nos routes. Roland en a fait des cauchemars! Bien que cette situation soit hors de notre contrôle, nous accusons un léger retard pour l'entretient printanier. La situation rentrera dans l'ordre graduellement. L'état des routes n'est pas une raison pour que les citoyens rendent visite à Roland sur son lieu de travail et critiquent son travail. Si vous avez des plaintes c'est au bureau que vous devez appeler. J'appelle la population à la patience et au civisme. Nous avons une petite équipe qui fait son gros possible pour vous donner les meilleurs services possibles. Soyez compréhensifs s'il vous plait! La semaine passée la directrice générale et le conseiller Xavier Mantha sont allés faire une visite du côté de St-Camille en Estrie pour s'inspirer des initiatives de revitalisation de ce milieu rural. Nous allons devoir tous ensemble regarder les pôles de développement possibles pour notre communauté dans le cadre du FRR volet 4 (vitalisation des milieux). Nous devons redynamiser notre village avec un projet qui nous rassemblera! Le 21 avril se tenait un 5 à 7 municipal pour la journée de la Terre. Ce fut une très belle soirée! Merci à tous ceux et celles qui ont organisé le tout. Malheureusement encore, très peu de citoyens de Latulipe étaient présents. Nous voulons avoir vos commentaires et pouvoir bâtir notre communauté ensemble, mais si vous n'êtes pas là, il est très difficile de vous faire entendre par le conseil. Lors de cette soirée nous avons présenté le nouveau Vert Forêt 3.0. Je veux souhaiter la meilleure des chances à Xavier et Roxanne dans leur nouvelle aventure. Profitez du beau temps et bon conseil!

23-05-090 **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Mot du maire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2023
5. Suivi des séances précédentes
6. Première période de question
7. Compte rendu du maire portant sur les rencontres avec la MRC de Témiscamingue
8. Adoption des comptes / Avril 2023
9. Rapport sur la rémunération et l'allocation des élus(es)
10. Adoption du contrat de travail 2023 de Nicolas Boucher, préposé aux travaux publics
11. Résolution portant sur l'embauche d'un(e) préposé(e) aux parcs pour la saison estivale 2023
12. Balayage de rues / détermination des salaires
13. Nomination autorisant la signature de l'entente relative au partage de l'information géographique dans le cadre de l'entente de délégation de la gestion forestière
14. Nomination au comité consultatif en urbanisme (CCU)
15. Nomination d'une personne responsable des communications en situation d'urgence
16. Résolution adoptant un soumissionnaire concernant les travaux de voirie 2023
17. Renouvellement de la programmation TECQ

18. Adoption d'un soumissionnaire dans le cadre du projet d'aménagement intérieur du bureau municipal au 4, rue Principale Ouest
19. Programme Safe Baby
20. Formation sur la clientèle difficile et agressive
21. Correspondance
22. Affaires diverses
23. Deuxième période de question
24. Clôture de la séance

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point *Affaires diverses* ouvert.

23-05-091 **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2023**

Il est proposé par Vicky Brunet et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2023 soit adopté tel que rédigé.

5. SUIVI DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

23-05-092 **5.1 RÉSOLUTION CONCERNANT L'ÉTUDE DE SERVICES INCENDIE**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet-4 Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

ATTENDU QUE les municipalités de l'Est et du Nord du Témiscamingue qui ont fourni une résolution, désirent présenter un projet d'étude dans le cadre de l'aide financière pour les services incendie. Le but est d'identifier les opportunités disponibles afin que les petites municipalités puissent valider différentes structures de fonctionnement qui leur permettra d'évaluer la faisabilité et la viabilité économique, organisationnelle et technique pour les années à venir. Le but de cette étude est de trouver des moyens innovants et réalistes pour améliorer la couverture incendie aux citoyens tout en répondant aux normes gouvernementales exigées et bien sûr, aux moyens financiers des petites municipalités rurales comme les nôtres ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Fanny Giroux et unanimement résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

QUE le conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury s'engage à participer au projet d'étude pour la réorganisation des services incendie des petites municipalités rurales des secteurs Est et Nord du Témiscamingue et à assumer une partie des coûts ;

QUE le conseil assigne Julie Gilbert, directrice générale, à représenter la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury dans ce dossier ;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4- Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

QUE le conseil nomme la Municipalité de Fugèreville, organisme responsable du projet ;

5.2 RÉSEAU D'AQUEDUC / DEMANDE EN EAU POTABLE DE PUISATIERS

Le conseil doit, par règlement, statuer un taux de vente de l'eau potable à un tier. Le taux pourrait être déterminer selon la consommation de litres annuelle par les coûts annuels

5.3 RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)

Le CCU a tenu une première rencontre le 2 mai 2023 concernant les maisons abandonnées et les nuisances visuelles sur les terrains.

Le compte rendu de la réunion a été remis à tous les élus(es).

Une deuxième rencontre devra se tenir le 30 mai 2023 afin de poursuivre l'analyse de la problématique ci-haut mentionnée. Toutefois, le CCU recommande qu'un avis général soit envoyé à toute la population dans le but d'inviter les citoyens à profiter de la collecte des encombrants de juin afin d'effectuer le nettoyage de leur terrain.

5.4 LOCATION DE LA CUISINE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE À VERS FORÊT

À la suite d'une vérification auprès de Me Tremblay, avocat, la municipalité ne peut, selon la Loi sur les référendums et les élections (art. 304-305), octroyer un taux de location de la cuisine du centre communautaire de 20.00 $ par jour à l'entreprise Vers Forêt puisque le taux de location a été statué à 35.00 $ par jour dans la résolution 18-07-117.

Il est discuté de voir à l'ajout d'une tarification à long terme.

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION

19h52 à 19h54

7. COMPTE RENDU DU MAIRE PORTANT SUR LES RENCONTRES AVEC LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Il y aura un grand GAMME ce samedi à Guérin et l'avant midi sera consacrée à l'entraide intermunicipal. Comme vous le savez l'enjeu de la main d'œuvre touche toutes les municipalités et nous devons trouver des façons de maximiser les effectifs déjà en place pour pouvoir augmenter l'efficacité de nos administrations municipales. Tous les élus et DG sont invités pour en discuter. J'y serai!

Nous allons également parler de l'incinérateur et du projet Onimiki.

Au niveau du branchement avec Vidéotron, nous avons environ 45% des adresses du Témiscamingue de branchées. Pour Latulipe c'est 4 ou 5 citoyens de raccordés. C'est un début!

Nous avons eu une rencontre avec les dirigeants de Loisirs et sport Abitibi-Témiscamingue, qui sont venus nous exposer l'éventail de services et de programmes de subventions disponibles pour les municipalités. Beaucoup de travail pour notre DG, mais qui peut grandement nous aider à améliorer nos infrastructures en loisirs et sport.

Le comité de vitalisation du Volet 4 est maintenant actif et prêt à recevoir les demandes de projets de vitalisations des différentes municipalités et communautés autochtones qui font partie de l'entente.

8. ADOPTION DES COMPTES / AVRIL 2023

8.1 PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS

COMPTES PAYÉS AVRIL 2023		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Salaires col bleu et col blanc	8 751.25 $	Salaire net / Dir. gen. et sec. trés. et agent de développement, Chef et préposé aux travaux publics*, Surveillant Écocentre, adjoint à la direction et Pompiers
Desjardins Sécurité Financière	1 064.87 $	Assurances collectives
Revenu Québec	3 653.50 $	Remises salariales
Revenu Canada	1 350.82 $	Remises salariales
Hydro Québec	264.80 $	Électricité / Éclairage public
" "	1 663.91 $	Électricité / Centre communautaire
" "	406.97 $	Électricité / patinoire
" "	634.37 $	Électricité / 4 Principale Ouest
" "	280.09 $	Électricité / Garage municipal
" "	34.66 $	Électricité / Entrepôt Carrefour sud
régis des Alcools Jeux et courses	115.00 $	Demande permis de réunion : activité Journée de la terre et Fête au Village
Bell Mobilité	432.27 $	Cellulaires
Télébec	125.80 $	Téléphone / Traitement eau potable
Communication Cloudli	95.40 $	Téléphonie IP /Bureau et centre com.
Fleurs Locales	104.95 $	Journal Fleur Locale
École du Carrefour	612.00 $	Loyer point de services
Paroisse Saint-Antoine Abbé	300.00 $	Location bureau
TOTAL	19 890.66 $	

23-05-093 **8.2 ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AVRIL 2023		
FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Distribution Gironne Ltée	243.37 $	Pièces camion et petit outil
GLS Canada	12.58 $	Frais messagerie / Traitement eau potable
H2O Innovation Inc.	13 140.32 $	Analyseur SWAN pour Chlore et pH. Rés. 22-10-143 * TECQ
	2 056.61 $	Produits chimiques / Trait. eau potable
H2Lab Inc.	106.47 $	Analyse d'eau potable
Quincaillerie de l'Est	1 990.49 $	Essence / Camion et chargeuse-pelleteuse*
" "	503.26 $	Divers quincaillerie, garage*, centre com.
	452.09 $	Articles divers / Fabrication d'un support à bacs sur la camionnette pour la collecte des matières compostables
" "	254.08 $	Bottes de travail*

Pièces TRP Ville-Marie	**8.65 $**	**Pièces / Camion***
Réseau Biblio de l'Abitibi-Témiscamingue.	**20.98 $**	**Contribution pour la semaine des bénévoles 2023.**
Services Pyro-Pro	**271.28 $**	**Inspection des extincteurs municipaux**
Services Informatiques Logitem Inc.	**29.53 $**	**Enveloppe (100) 9x12"**
Transport D. Barrette & Fils	**4 495.31 $**	**Remplacement ponceau chemin Lac-des-Bois***
	2 451.54 $	**Réserve de concassé***
Transport Jolatem Inc.	**1 333.46 $**	**Ponceau / Lac-des-Bois***
Ultramar	**267.39 $**	**Propane / Chauffage – garage***
Uline Canada	**2 335.57 $**	**Seaux / Collecte matières compostables**
Grand Total (Achat)	**29 972.98 $**	
*** Dépenses subventionnées**		**2023-05-09**

Il est proposé par Xavier Mantha et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que les comptes soient adoptés pour le mois d'avril 2023, tels que présentés ci-dessus :

QUE le financement nécessaire pour le paiement des factures de Transports D. Barrette concernant le remplacement d'un ponceau au chemin du Lac-des-Bois provienne de la TECQ.

9. RAPPORT DE LA RÉNUMÉRATION ET DE L'ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS(ES) 2022

La greffière-trésorière et directrice générale dépose, au conseil, le rapport sur la rémunération et l'allocation de dépenses des élu(e)s :

NOM		RÉMUNÉRATION	ALLOCATION
Vincent Gingras Maire	Municipalité	4 535.80	2 267.92
	MRC de Témiscamingue	2 357.28	1 178.47
Xavier Mantha conseiller	Municipalité	1 511.92	755.96
Vicky Brunet conseillère	Municipalité	1 511.92	755.96
Marianne Morency-Landry Conseillère	Municipalité	1 511.92	755.96
	MRC de Témiscamingue	130.96	65.47
Fanny Giroux Conseillère	Municipalité	1 511.92	755.96
Richard Moreau Conseiller	Municipalité	1 511.92	755.96
Benjamin Brunet-Duclos Conseiller	Municipalité	1 511.92	755.96
TOTAL		16 095.56	8 047.62

23-05-094 **10. ADOPTION DU CONTRAT DE TRAVAIL DE NICOLAS BOUCHER, PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et unanimement résolu par les membres du conseil que le contrat de Nicolas Boucher soit renouvelé tel que 2022 à l'exception des points suivants:

- Point 8 : Le préposé aux travaux publics reçoit un traitement de base de 26.00 $ de l'heure;
- Point 9 : Le préposé aux travaux publics participe au plan d'assurance collective de la Municipalité. La Municipalité y contribue une somme de 626.00 $ (taxe incluse) annuellement.

QUE Vincent Gingras, maire, soit autorisé à signer le contrat au nom de la Municipalité.

23-05-095 **11. RÉSOLUTION PORTANT SUR L'EMBAUCHE D'UN(E) PRÉPOSÉ(E) AUX PARCS ET À L'AMÉNAGEMENT PAYSAGÉ POUR LA SAISON ESTIVALE 2023**

Il est proposé par Fanny Giroux et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury

embauche Sabrina Henri au poste de préposée aux parcs et à l'aménagement paysagé pour la saison estivale 2023 :

Que le salaire soit de 16.25$ de l'heure.

23-05-096 **12. BALAYAGE DE RUES / DÉTERMINATION DES SALAIRES**

Il est proposé par Xavier Mantha et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

QUE la rémunération des balayeurs adultes soit de 20.00$ de l'heure;

QUE la rémunération des balayeurs d'âges mineurs soit de 15.25$ de l'heure.

23-05-097 **13. NOMINATION AUTORISANT LA SIGNATURE DE L'ENTENTE RELATIVE AU PARTAGE DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DANS LE CADRE DE L'ENTENTE DE DÉLÉGATION DE LA GESTION FORESTIÈRE**

Considérant la résolution # 23-04-079 autorisant la signature de l'entente de délégation de gestion;

Considérant que la Municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury confie à la Corporation de Développement Gaboury, la responsabilité de l'exploitation des lots intramunicipaux sur son territoire;

Il est proposé par Marianne Morency-Landry résolu à l'unanimité des membres du conseil que Monsieur André Baillargeon, directeur général de la Corporation de Développement Gaboury et Monsieur Paul Bouvier, ingénieur forestier de Le Groupe CAF, soient autorisés, par la présente résolution, à signer l'entente relative au partage de l'information géographique dans le cadre de l'entente de délégation de la gestion forestière de Latulipe-et-Gaboury.

23-05-098 **14 NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME**

CONSIDÉRANT QUE France Marion, citoyenne de Latulipe, a souligné son intérêt à participer au comité consultatif en urbanisme;

Il est proposé par Vicky Brunet et résolu à l'unanimité des membres du conseil de nominer France Marion, membre du comité consultatif en urbanisme.

23-05-099 **15. NOMINATION D'UNE PERSONNE RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS EN SITUATIONS D'URGENCE**

Il est proposé par Fanny Giroux et résolu à l'unanimité des membres du conseil que Marianne Morency-Landry soit nominée personne responsable des communications en situations d'urgence :

Madame Morency-Landry accepte.

23-05-0100 **16. RÉSOLUTION ADOPTANT UN SOUMISSIONNAIRE CONCERNANT LES TRAVAUX DE VOIRIE 2023**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury a le projet d'effectuer les travaux suivants :

- Rechargement sur 1.2 km du 9ième rang Est
- Rechargement sur 3 km du chemin des rangs 1 et 2, canton Gaboury
- Remplacement d'un ponceau sur le chemin des rangs 1 et 2, canton Gaboury
- Creusage de fossés sur 2 km dans le rang 9 Ouest
- Creusage de fossés sur 10 km, chemin du Lac-des-Bois

CONSIDÉRANT les soumissions reçues (taxes non incluses) :

- Transport D. Barrette et Fils 89 900.00 $
- Construction Gilles Caya 103 935.00 $
- Transport Beaulé Inc 108 000.00 $

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la soumission de Transport D. Barrette et Fils au montant de 89 900.00$ (taxes non incluses) :

QUE le financement de ce projet provienne de la TECQ 2019-2024.

17. RENOUVELLEMENT DE LA PROGRAMMATION SUR LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2024

Discussion concernant le renouvellement de la programmation TECQ.2019-2024

PROJET DE RENOUVELLEMENT PROGRAMMATION TECQ 2019-2024			
DÉPENSES	TOTAL	COÛTS À VENIR	COÛTS RÉALISÉS
Eaux usées – étude préliminaire	177 283 $	24 212 $	153 071 $
Préparation appel d'offres plan et devis et demande CPTAQ	2 100 $	2 100 $	
Demande CPTAQ	1 500 $	1 500 $	
Entrepôt RDD et prod. électro	30 000 $		30 000 $
Rue Carrefour Nord - Ingénierie	76 342 $	76 342 $	$
Rue Carrefour Nord - Travaux	210 000 $	210 000 $	$
Voirie été 2023	94 384 $	94 383.77 $	$
Changement ponceau Lac-des-Bois	4 105 $		4 105 $
Analyseur SWAN – eau potable	13 140 $		13 140 $
Chemin du 10e Rang	100 000 $	100 000 $	
Chemin des 5e et 6e Rangs Est	82 230 $	82 230 $	
Climatisation centre com.	28 642 $	28 642 $	
TOTAL (819 726)	819 726 $	632 550 $	187 176 $

23-05-0101 **18. ADOPTION D'UN SOUMISSIONNAIRE DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DU BUREAU MUNICIPAL AU 4, RUE PRINCIPALE O**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a le projet d'établir le bureau municipal au 4, rue Principale Ouest;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'aménagement intérieur sont nécessaires;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

- Maçonnerie Gilles Caya Inc. 177 665.24 $
- Construction N. G. Roy 295 485.75 $

CONSIDÉRANT les soumissions ci haut mentionnées ne respectent pas le budget estimé par le conseil;

Il est proposé par Vicky Brunet et unanimement résolu par les membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury ne retienne aucune des soumissions reçues :

QU'UN nouvel appel d'offres sur invitation soit effectué.

23-05-0102 **19. PROGRAMME *SAFE BABY***

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscamingue souhaite mettre sur pied un Programme Safe Baby qui consiste à remettre à la naissance d'un enfant une trousse contenant:

- Un avertisseur de fumée (valeur environ 25 $);
- Un autocollant avec un cœur à apposer dans la fenêtre de la chambre de l'enfant pour identification rapide par les pompiers en cas d'incendie;
- Quelques fiches de conseils (prévention des incendies à la maison);
- Une lettre du maire souhaitant la bienvenue au nouveau-né;
- Articles promotionnels de la municipalité (à sa discrétion)

Il est proposé par Fanny Giroux et unanimement résolu par les membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury souligne son intention de participer au Programme Safe Baby.

23-05-0103 **20. FORMATION SUR LA CLIENTÈLE DIFFICILE ET AGRESSIVE**

CONSIDÉRANT QU'une formation sur la clientèle difficile et agressive sera offerte par l'APSAM le 25 ou le 26 septembre 2023 au prix de 186.83$ par personne (incluant les taxes et le repas);

CONSIDÉRANT QUE la formation est d'une journée complète pour deux groupes de 15 personnes (maximum) :

Il est proposé par Xavier Mantha et unanimement résolu par les membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury procède à l'inscription à la formation sur la clientèle difficile de :

Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale, Daniel Gauthier, adjoint à la direction, Roland Fournier, chef aux travaux publics et Richard Moreau, conseiller.

21. CORRESPONDANCE

23-05-0104 **21.1 JOURNAL LE REFLET / CAHIER ESTIVAL 2023**

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury participe au cahier estival 2023 du journal Le Reflet dans la section municipalité, comprenant une page, pour la somme de 500.00 $:

QUE le financement de ce projet provienne du volet 3 (promotion des activités) du FRR.

23-05-0105 **21.2 CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CREAT)/ RENOUVELLEMENT MEMBRE**

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury renouvelle son adhésion au CREAT pour l'année 2023 au montant de 50.00$.

23-05-0106 **21.3 SITE HISTORIQUE T. E. DRAPER / INVITATION À DEVENIR MEMBRE**

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury renouvelle son adhésion au site historique T.E. Draper pour l'année 2023 au montant de 30.00$.

23-05-0107 **21.4 MISSION TOURNESOL / CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2023**

Il est proposé par Richard Moreau et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury offre un don de 250.00 $ à Mission Tournesol dans le cadre de la campagne de financement 2023.

22. AFFAIRES DIVERSES

23-05-0108 **22.1 ÉGLISE SAINT-ANTOINE ABBÉ / ENGAGEMENT DE NON-ACHAT**

Il est proposé par Vicky Brunet et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis s'engage à renoncer à l'achat de l'église Saint-Antoine-Abbé de Latulipe afin que M. Jean-Pierre Pepin s'en porte acquéreur.

23-05-0109 **22.2 PROJET DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ABRI À LA PATINOIRE**

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis ont été réalisés, en janvier 2021, par Trame architecture et paysage concernant le projet d'un nouvel abri pour les utilisateurs à la patinoire;

Il est proposé par Fanny Giroux et résolu à l'unanimité des membres du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury que ledit projet de construction d'un nouvel abri à la patinoire soit réinitié :

QU'un appel d'offre soit effectué ;

QU'une demande de financement de 30 000 $ soit effectué auprès de Desjardins ;

Qu'une demande de financement de 30 000 $ soit effectué auprès du FRR;

Qu'une demande de financement de 10 000 $ soit effectué auprès de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue.

23-05-0110 **22.3 ÉTATS DES CHEMINS DES RANGS 5 ET 6 EST ET RANG 10**

CONSIDÉRANT la présence de nombreux ventres-de-bœuf dans le chemin du 10e Rang et dans le chemin des 5e et 6e Rangs Est;

Il est proposé par Vicky Brunet et résolu à l'unanimité des membres du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury :

D'effectuer un appel d'offres concernant l'excavation et le remblai sur 300 mètres pour le chemin du 10e Rang;

D'effectuer un appel d'offre concernant l'excavation et le remblai sur 200 mètres pour le chemin des 5e et 6e Rangs Est.

Que le financement provienne de la TECQ.

23-05-0111 **22.4 PROJET D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury offre, gratuitement, le souper de la Fête au Village 2023 aux nouveaux arrivants de 2020 à 2023.

23-05-0112 **22.5 T-SHIRT AVEC LOGO DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury procure pour ses élus(es) et ses employés(es) des t-shirts contenant le logo municipal :

QUE le logo soit appliqué sur le coté gauche de la poitrine.

22.6 PROJET D'UNE HAIE BRISE VENT VÉGÉTALE POUR LES CHEMINS RURAUX

Il est discuté de réaliser une haie brise vent, avec des arbres et arbustes sauvageons d'essences variées, dans les montées afin de diminution de la création de congères en période de tempêtes hivernales.

Il est proposé de réaliser ce projet par une mobilisation citoyenne.

22.7 GAMME SOUS LE THÈME DE LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

Le maire, Vincent Gingras sera présent au GAMME sous le thème de la coopération intermunicipale, le samedi 13 mai à la salle communautaire de Guérin. Aucun conseiller n'est disponible.

23-05-0113 **22.8 CPTAQ / APPUI À LA DEMANDE D'ALÉNIATION DES LOTS 5 770 053, 5 768 635 ET 5 770 052**

ATTENDU QUE les demandeurs sont copropriétaires des trois lots suivants : 5 768 635, 5 770 052 et 5 770 053;

ATTENDU QU'Yvon Gilbert et Les Exploitations Branchebert désirent chacun, céder leur part indivise du lot 5 770 053 à Sylvain Gilbert, afin que ce lot soit remembré à la propriété existante contigüe de Sylvain Gilbert, soit le lot 5 768 700 (déjà accepté par la CPTAQ dans la demande précédente dossier 435463);

ATTENDU QUE Sylvain Gilbert posséderait alors une propriété d'environ 106 hectares;

ATTENDU QUE Sylvain Gilbert se retirerait de la copropriété en cédant sa part indivise des lots 5 768 635 et 5 770 052 à Yvon Gilbert;

ATTENDU QUE Les Exploitations Branchebert se retirerait de la copropriété en vendant sa part indivise de ces mêmes lots à Yvon Gilbert qui en deviendrait donc l'unique propriétaire, sans aucune contiguïté avec le lot 5 770 053;

ATTENDU QU'Yvon Gilbert aurait alors une propriété d'environ 71 hectares;"

ATTENDU QUE cette demande d'aliénation est conforme avec la règlementation de zonage et d'urbanisme en vigueur de la municipalité

ATTENDU QUE cette demande d'aliénation est conforme au schéma d'aménagement et de développement en vigueur de la MRC.

ATTENDU QUE cette demande n'a pas d'effet négatif sur le milieu agricole

Il est proposé par Richard Moreau et résolu unanimement d'appuyer la demande d'autorisation déposée à la CPTAQ par Yvon Gilbert, Sylvain Gilbert et Les Exploitations Branchebert inc. afin de vendre les lot 5 768 635, 5 770 052 et 5 770 053 afin que Yvon Gilbert soit l'unique propriétaire des lots 5 768 635, 5 770 052, et que Sylvain Gilbert soit propriétaire du lot 5 770 053 afin de l'annexer à son lot 5 768 770 tel que déjà accepté par la décision 435463.

22.9 CHUTE À OVIDE

Le conseil demande que l'entretien de base du sentier de la Chute-à-Ovide soit effectué.

23. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTION

21h44 à 21h59

23-05-0114 **25. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Vicky Brunet et résolu à l'unanimité des membres du conseil de clore la séance.

Il est 21 heures 59 minutes.

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses autorisées en vertu des résolutions adoptées ci-dessus ont été autorisées par le conseil (C.M., art. 961)

Signé à, la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury ce 9 mai 2023.

_____
Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale

_____
Vincent Gingras, maire

_____
Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale